CONVIER v.t. [5] (lat. *cum*, avec, et *invitare*, inviter). 1. Inviter à un repas, à une fête. 2. Engager, inciter, inviter à qqch, à faire qqch. *Le beau temps convie à la promenade*.

CONVIVE n. (lat. *conviva*). Personne qui prend part à un repas avec d'autres.

CONVIVIAL, E, AUX adj. 1. Relatif à la convivialité; qui la favorise. 2. INFORM. Se dit d'un matériel facilement utilisable par un public non spécialisé.

CONVIVIALITÉ n.f. (angl. *conviviality*, du lat.).

1. Capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques entre les personnes et les groupes qui la composent; ensemble de rapports favorables entre les membres d'un groupe.

2. Goût des réunions joyeuses, des repas pris en commun.

3. INFORM. Caractère d'un matériel convivial.

CONVOCABLE adj. Qui peut ou doit être

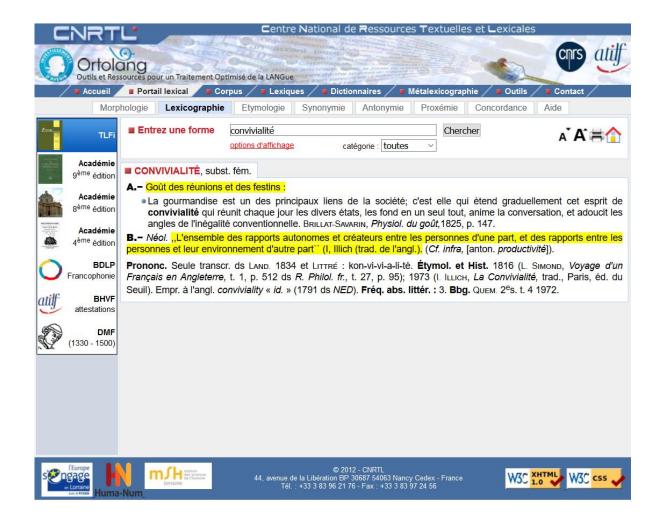
Le Micro Robert

duris un proces pénal. convier [kõvje] v. tr. - conjug. 7. 1. Invite (qqn) à un repas, une réunion. Convier qqn à un réception. 2. Inviter, engager (qqn) à (me activité). Convier qqn à faire qqch. Le soleil nous convie à la promenade. convive [kõviv] n. Personne invitée à un repas en même temps que d'autres. Un me agréable convive. => hôte. De nombreux convins > convivial, iale, iaux adj. . Anglic. 1. Qui exprime la convivialité. Repas conviviaux. 2.9 dit d'un matériel, système, programme informatique facilement utilisable par un public non spécialisé. > convivialité n. f. . Anglic. 1. Rap ports positifs entre les membres d'un groupe 2. Facilité d'utilisation (d'un système information tique). convocation [kõvokasjõ] n. f. 1. Action

Le Littré

stins. A repoque dont nous nous occupons, la poésie conviviable subit une modification nouvelle, Brillat-Savarin, dans Bescherelle. / Ce mot est barbare. convivial, ale / kon-vi-vi-al, a-l' / adj. Mot de Brillat-Savarin. Qui a rapport aux festins. Des esclaves étaient spécialement attachés à chaque fonction conviviale, et ces fonctions étaient minutieusement distinguées, Brillat-Savarin, dans Bescherelle. / Ce mot est régulier. convivialité / kon-vi-vi-a-li-té / s. f. Mot de Brillat-Savarin. Goût des réunions joyeuses et des festins. Un esprit général de convivialité s'est répandu dans toutes les classes de la société, Brillat-Savarin, dans Bescherelle. conviviat / kon-vi-vi-a / s. m. Mot de Brillat-Savarin. Durée obligée de la présence d'un convive dans un repas. Souvent, au milieu des festins les plus somptueux, le plaisir d'observer m'a sauvé des ennuis du conviviat, Brillat-Savarin, dans Bescherelle. convivre /kon-vi-vr' / v. n. Se conjugue comme vivre. Vivre

Internet : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales



Dictionnaire historique de la langue française - Alain Rey

fourni le premier element des composes CONVEXO-CONCEXTE ou CONVEXO-CONVEXE. CONVEXITÉ n.f. est emprunté (1450) au latin impérial convexitas, dérivé de convexus.

CONVIER v. tr., d'abord *cunveer* (1125), *cunvier* (1160-1174), est issu du bas latin "convitare (xre s., latin médiéval) «inviter à un repas, à une réunion». Lui-même résulte probablement du croisement de *invitare* (\rightarrow inviter) et de "convivium «festin» (\rightarrow convive).

♦ Le verbe signifie proprement «inviter à un repas» et, par extension, «à une réunion», et a reçu comme *inviter* un sens figuré, «inciter qqn à faire qqch.» (1160-1174), l'usage moderne imposant la construction *convier à* au lieu de l'ancienne, *convier de*. Celui-ci, au xvII^e s., a mis fin à l'emploi de la forme pronominale, *se convier de/à* «s'offrir à, se proposer de», et à *convier* n. m., substantivé au sens de «repas de fête».

▶ Le participe passé CONVIÉ, ÉE a été adjectivé et substantivé (1580) au sens d'«invité» sans connaître une expansion comparable à celle d'invité

et surpassé par l'emprunt convive.

CONVIVE n. est emprunté (xv° s.) au latin *conviva* «invité d'un repas», dérivé de *convivere* «vivre ensemble» d'où «manger ensemble», de *cum* (→ co-) et *vivere* (→ vivre).

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

192

 $lack Après un essai d'introduction au xv^{\circ} s., convive s'est installé au xvr^{\circ} s.$ après la disparition de son homonyme convive «festin» (1165), emprunté au latin convivium «repas, festin» (\rightarrow convier).

au latin convivalin repas, lestin convival (1612), est emprunté au latin impérial convivalis, convivalis, issu de conviva. ◇ Il s'est répandu latin impérial convivalis, convivalis, issu de conviva. ◇ Il s'est répandu sous l'influence de l'anglais convivial, de même origine, et a pris récement, d'après convivialité, des connotations mélioratives que n'avait pas son emploi traditionnel. ◆ CONVIVIALITÉ n. f., apparu en 1816 dans un récit de voyage en Angleterre, est emprunté à l'anglais conviviality «goût des réunions et festins», dérivé de convivial. Il a été repris en 1973, dans la traduction d'un texte en anglais d'Ivan Illitch, au sens d'«ensemble des rapports entre personnes au sein de la société ou entre les personnes et leur environnement social, considérés comme autonomes et créateurs. Convivial et convivialité sont spécialement employés en informatique, en parlant d'un système informatique d'accès facile; il s'agit alors d'un américanisme. ◆ CONVIVIAT n. m. (1825, Brillat-Savarin), «qualité de convive», resté à l'écart de la vogue de convivial, convivalité, a vieilli.

CONVOI → CONVOYER

ost la